

Contacter le service des semi-autonomes :

Directrice adjointe de la MECS : Marie José PLIOT

Tél : 01 60 71 50 58

Fax : 01 64 23 00 42

Educatrice Coordinatrice : Nadine DAURIAC

Tél : 01 60 71 50 36

FONDATION COGNACQ-JAY

LES PRESOIRS DU ROY

38 route de Champagne

77 210 SAMOREAU

Tél : 01 60 71 50 40

Procédure d'admission :

- 1) Etude, en réunion d'équipe, de la demande d'admission adressée par les partenaires, accompagnée si possible d'une lettre de motivation du jeune ;
- 2) Présentation de la situation du jeune à l'équipe par le travailleur social proposant le dossier ;
- 3) Rencontre du jeune avec l'équipe éducative ;
- 4) Rencontre du jeune avec la psychologue de l'équipe des semi-autonomes ;
- 5) Décision d'admission en réunion d'équipe et planification de l'accueil.



LE SERVICE DES SEMI AUTONOMES



Qu'est-ce que le service des semi-autonomes ?

Le service accueille 13 jeunes, garçons et filles, âgés de 17 à 21 ans dans le cadre de la protection de l'enfance.

Cet accueil est réalisé, selon la situation du jeune, au sein de studios situés sur le site principal de Samoreau, à Avon et Fontainebleau ou en appartement partagé à Fontainebleau.

Quelles missions ?

L'équipe garantit la protection du jeune et apporte :

- Un soutien dans le respect des engagements du CJM signé par le jeune ;
- Un suivi, un accompagnement ou une (re)mobilisation pour une insertion scolaire et/ou professionnelle (recherche d'emploi, formation, mission locale...) ;
- Un suivi psychologique (en fonction des besoins) ;
- Un accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie dans la gestion du quotidien (entretien du logement, du linge, courses, cuisine, santé...) ;
- Une aide à la gestion du budget ;
- Un accompagnement dans l'insertion sociale et la citoyenneté ;
- Le maintien ou la restauration des liens familiaux selon les souhaits du jeune ;
- Un accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie dans les démarches administratives (papiers d'identité, carte vitale, titre de séjour, déclaration d'impôts, ouverture d'un compte bancaire...).

Quel accompagnement ?

- Elaboration et mise en œuvre, à partir du CJM, d'un projet adapté pour chaque jeune accueilli ;
- Rencontres entre le jeune et les travailleurs sociaux quotidiennement pour les accueils en studio et très régulièrement pour les accueils en appartement partagé ;
- Un rendez-vous obligatoire auprès d'un psychologue du service à l'arrivée du jeune et mise en place d'un suivi si nécessaire ;
- Points réguliers sur les projets, évaluation et aide à la réalisation des objectifs fixés ;
- Synthèse avant échéance du CJM ;
- Organisation de réunions de groupe de jeunes, d'ateliers de sensibilisation, de sorties collectives et de temps conviviaux.

Quels moyens ?

Le service est composé de :

- Une éducatrice coordinatrice,
- Deux éducateurs spécialisés,
- Une psychologue à temps partiel.

Bénéficiant du soutien des services techniques de la MECS qui assurent notamment les dépannages courants et si besoin la préparation des repas pour certains jeunes accueillis en studio sur la structure de Samoreau.

Une permanence est assurée 24h/24h et 365 jours par an par une astreinte téléphonique pour les appartements partagés et par une présence physique pour les studios.